



**PRÉFET
DES HAUTS-
DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Paris, le 17 juin 2022

Service Politiques et Police de l'Eau

Réf : Dossier n° 75-2022-00039 / 2022-0989

Avec accusé de réception

ACG ENVIRONNEMENT
23 rue des Voyers
78 440 Porcheville

Objet : Dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement relatif à la régularisation d'un puits relié à une centrale à béton sur la commune de Nanterre (92)

Madame, Monsieur,

Votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement relatif à la régularisation d'un puits relié à une centrale à béton sur la commune de Nanterre (92) a été déposé au guichet unique de la Police de l'Eau de l'Unité Oise Seine Aval le 21 février 2022 et enregistré sous le numéro **75-2022-00039**.

Par courrier en date du 7 mars 2022, je vous ai demandé de fournir dans un délai de trois mois des compléments afin de pouvoir déclarer votre dossier complet.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, en application de l'article R.214-35 du code de l'environnement, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier.

Afin de régulariser la situation de vos ouvrages, il vous appartiendra de transmettre un nouveau dossier de déclaration en trois exemplaires au guichet unique de la Police de l'Eau de l'Unité Oise Seine Aval.

Le service Politiques et Police de l'Eau, Unité Oise Seine Aval, situé à :

DRIEAT-IF – Service Politiques et Police de l'Eau
Unité Oise Seine Aval
uosa.dile.sppe.driat-if@developpement-durable.gouv.fr
12 cours Louis Lumière - CS 70027
(implantation des bureaux au 10 rue Crillon, 75004 Paris)
94307 Vincennes Cedex

en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



**PRÉFET
DES HAUTS-
DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet des Hauts-de-Seine et par délégation,
Pour le directeur par intérim empêché,
L'adjointe à la cheffe du département instruction loi sur l'eau

Julie FAURE